

Remerciements

Un grand merci à Eirik Hvidsten, assistant de recherche à NTNU. Je suis très reconnaissante de ses nombreuses relectures de ce mémoire et des conseils qu'il m'a donnés tout au long de cette intensive période de travail.

Je tiens à remercier Nelly Stenkløv, mon professeur encadrant, de ses relectures, de ses conseils méthodiques, et de m'avoir aidée à distribuer l'enquête aux informateurs en France.

Merci à ma famille qui m'a toujours soutenu dans ma poursuite d'études.

Enfin, j'exprime ma gratitude à toutes les personnes que j'ai rencontrées lors de ces six années passées à Nice, à Trondheim et à Toulouse. Vous m'avez apporté tellement de souvenirs, d'expériences et d'inspiration. Cela m'a fait un grand plaisir de découvrir la France et la langue française avec vous.

Abstract

In this master's thesis we try to define the semantics of one of the new extensions of the French spatial preposition *sur*. Recently this preposition has shown a growing tendency to replace *à* in certain settings, one of these being when it is placed in front of city names. This study aims to be a contribution towards the semantic definition of *sur* when it serves as a replacement for *à* in this context.

To further investigate this recent phenomenon, we started off with looking into French prepositional semantics to see how *sur* is defined. It became apparent that defining *sur*'s semantics is a complex task to begin with. Traditionally *sur* is considered a concrete, configurational preposition. On one hand, this makes *sur* *à*'s complete opposite, because *à* is defined as abstract and a simple localizer. On the other hand, *sur* is used in so various domains that are both concrete and abstract, that linguists now consider the preposition as semantically “mixed”.

After having defined *sur* as a “mixed” preposition, we learned how the use of *sur* in front of city names advances the preposition even further towards abstraction. We studied Vandeloise's (1986) characterizations of *sur*'s spatial uses and found that these characterizations don't seem suitable for *sur* in combination with a territorial noun. The reason being that neither *contact* nor *support* seems accurate in the description of the semantics of *sur* when placed in front of a city name. Instead we have proposed, in lines with Huyghe (2012) and Hernández (2010) that *sur*, when it replaces *à*, rather profiles the spatial landmark as a ground for human activity. The landmark is a ground for action; it does not necessarily, or primarily, serve as support for the target. Additionally, we found that when *sur* replaces *à*, this does not happen systematically, but in contexts that are characterized by a mobile relation between the target and the landmark. *Sur* expresses a temporary relation between the target and the landmark, a relation that could change, and that is most definitely unstable.

In conclusion we define the use of *sur* in front of a city name as a use where the preposition's configurative role is weakened, so much so to that it serves an abstract and functional use rather than a spatial and concrete.

Résumé

Dans ce mémoire de master, on essaie de définir le sémantisme de l'une des nouvelles extensions de la préposition *sur*. Récemment, on a vu que cette préposition est capable de remplacer la préposition *à* devant les noms de ville. Cette étude vise à contribuer à la définition de *sur* lorsque la préposition est employée dans ce contexte.

Pour ce faire, on a commencé par examiner la substance sémantique des prépositions, pour ainsi voir comment le sémantisme de *sur* est défini. Il est vite devenu apparent que définir le sémantisme de *sur* est une tâche complexe. Traditionnellement, *sur* est considérée comme étant une préposition spatiale et configurationnelle. Ceci classifie *sur* comme l'inverse complète de *à*, qui de son part est défini comme abstrait et comme servant d'un simple localisateur. En revanche, *sur* est employée dans tant de domaines différents, concrets et abstraits, que les linguistes la considèrent aujourd'hui comme une préposition « mixte ».

Après avoir défini *sur* comme une préposition « mixte », on a examiné la mesure dont l'emploi de *sur* devant un nom de ville rapproche cette préposition encore plus vers le pôle d'abstraction. On a étudié les caractérisations de *sur* proposées par Vandeloise (1986), et on trouve que ces caractérisations ne semblent pas pertinentes pour l'emploi de *sur* en combinaison avec un nom de territoire. On prétend qu'aucune des caractérisations de *contact* ou *support* ne sont suffisantes pour la description sémantique de *sur* devant un nom de ville. En revanche, on propose que, conformément à Huyghe (2012) et Hernández (2010), que lorsque *sur* remplace *à*, *sur* profile le site comme un cadre d'action humaine. Le site est un lieu d'action, il n'est pas nécessairement (ou principalement) un site-porteur. On a aussi découvert que lorsque *sur* remplace *à*, ceci n'arrive pas systématiquement. *Sur* remplace *à* dans des contextes caractérisés par une relation mobile entre la cible et le site. *Sur* désigne une relation temporaire entre la cible et le site, une relation susceptible de changer, et définitivement instable.

En conclusion, on définit l'emploi de *sur* devant un nom de ville comme un emploi où le rôle configurationnel de *sur* est si affaibli qu'il s'agit d'un emploi abstrait et fonctionnel plutôt que spatial et concret.

Table des matières

Remerciements	i
Abstract	iii
Résumé	v
1 Introduction	1
1.1 Pertinence pédagogique du mémoire	3
2 Introduction théorique au fonctionnement sémantique des prépositions	5
2.1 La substance sémantique des prépositions	5
2.2 Les prépositions spatiales	7
2.2.1 La cible et le site	7
2.2.2 La relation de localisation	9
3 Le sémantisme de <i>sur</i>	11
3.1 La spatialité de <i>sur</i>	11
3.2 <i>Sur</i> et les noms de territoires	13
4 Actualité sémantico-pragmatique de <i>sur</i>	19
4.1 La localisation de <i>à</i> et la configuration de <i>sur</i>	19
4.2 <i>Sur</i> devant les noms de ville	20
4.3 L'essor spectaculaire de <i>sur</i> + ville	21
4.4 L'environnement linguistique où se produisent les commutations entre <i>à</i> et <i>sur</i>	22
5 Analyses	25
5.1 Enquête de préférence prépositionnelle	25
5.1.2 Problèmes méthodiques	25
5.1.3 Méthodologie et hypothèses	26
5.1.4 Résultats	29
5.1.4.1 Remarques générales	29
5.1.4.2 Analyse des catégories	30
5.1.4.3 Découvertes principales	33
6 Discussion	37
6.1 <i>Sur</i> et ses différents registres de configurationnalité	37
6.2 La flexibilité des emplois spatiales de <i>sur</i>	38
6.3 Les caractéristiques de Vandeloise et l'emploi <i>sur</i> + ville	39

6.4 La « décolorisation » de <i>sur</i>	41
6.5 D'où vient l'émergence de <i>sur</i> devant un nom de ville ?.....	43
7 Conclusion.....	45
Bibliographie.....	47
Annexe	49

1 Introduction

“Je vais descendre sur Marseille.” Vous trouvez-vous donc en hélicoptère ? “C’est pour travailler sur la région Provence-Côte d’Azur.” A-t-elle besoin d’être modifiée, redessinée ? Sans doute, puisqu’on envisage de “créer un nouveau canton sur la troisième circonscription du Var.” Mais par quel procédé ? Peut-on élever un canton ou le poser ? Cette pauvre préposition *sur* est harassée. On la met à toutes les sauces. Elle nous vient après plusieurs avatars du latin *super*, *supra*. On l’a chargée au fil du temps de bien des sens, propres ou figurés, matériels ou abstraits. Mais pourquoi lui impose-t-on, de surcroît, d’exprimer des indications qui ne comportent nulle notion de position, de supériorité ou de domination ? Il y a là un abus qui devient un tic. Soyons sur nos gardes pour n’y pas céder. (Maurice Druon 2002).

Malgré l’accueil tiède de certains membres de l’Académie Française, les nouvelles extensions d’emploi de la préposition *sur* se répandent dans la langue française. L’emploi de *sur* devant un nom de ville, où l’on trouve normalement la préposition *à*, est peut-être l’usage le plus marquant. On habite *sur* Toulouse, on rentre *sur* Lyon, on travaille *sur* Paris et le présentateur météo nous prévient qu’il va pleuvoir *sur* Brest. Cette extension récente de *sur* est pour l’instant un phénomène qui s’observe principalement dans la langue parlée, et ceci peut expliquer pourquoi peu d’études approfondies ont été réalisées sur ce sujet. D’où mon souhait d’apporter une contribution à ce domaine de recherche. Comme le souligne Hernández (2010), l’essor du phénomène de *sur* suivi d’un nom de ville est si répandu dans la langue parlée qu’il mérite une étude profonde.

En revanche, le sémantisme des prépositions spatiales a fait l’objet de nombreuses études, le sémantisme de *sur* y compris. Le linguiste Claude Vandeloise s’est consacré à l’étude des prépositions spatiales depuis les années quatre-vingt, et figure parmi ceux qui ont contribué le plus au domaine des prépositions spatiales françaises et leurs propriétés. Il va donc jouer un rôle assez marquant aussi dans ce mémoire.

Notamment deux questions sont particulièrement dominantes dans les travaux consacrés au sémantisme des prépositions. La première pose la question de savoir si toutes les prépositions sont porteuses de sens. En second lieu, on se demande si une préposition qui manifeste divers effets de sens peut avoir une unité sémantique (Melis 2010 :6). Ce mémoire traitera plutôt de la deuxième question. L’emploi de *sur* devant un nom de ville s’ajoute au domaine spatial de

la préposition *sur*. Pourtant, il ne semble pas que *je suis sur Paris* fournisse les mêmes propriétés sémantiques qu'en emploi prototypique comme dans *le livre est sur la table*.

Dans ce mémoire on cherche à savoir quelles caractéristiques sont pertinentes pour la description de *sur* devant un nom de ville. On pose l'hypothèse que les caractéristiques proposées par Vandeloise (1986) ne sont pas maintenues lorsque le site est un nom de ville, et la cible un être humain. On propose aussi que l'emploi de *sur* + ville est un emploi qui contribue à la « décolorisation » de la préposition *sur*, c'est-à-dire que *sur* + ville est un emploi abstrait plutôt que concret. En revanche, on ne pense pas que *sur* alterne systématiquement avec *à*, mais que les énoncés avec *sur* sont marqués par une certaine mobilité.

Ce mémoire présentera premièrement une introduction théorique dans laquelle les notions les plus importantes en ce qui concerne le sémantisme des prépositions spatiales sont traitées. Deuxièmement, on examinera les caractéristiques de *sur* telles qu'elles sont présentées par Vandeloise (1986). Ensuite on étudiera pourquoi il semble que les noms de territoires diffèrent des noms d'objets matériels. Pour savoir à quel degré et dans quels contextes les francophones emploient la préposition *sur* devant un nom de ville, on analysera les résultats d'une enquête dans laquelle les participants choisissent entre les prépositions *à*, *sur* et *dans* en contextes variés. Dans la partie de discussion, on réunira ces résultats avec les théories les plus importantes pour finalement pouvoir répondre à notre problématique. Comment définir le sens de l'emploi de *sur* devant les noms de ville ?

1.1 Pertinence pédagogique du mémoire

Dans ce mémoire, j'examine un phénomène grammatical. Dans le programme des langues étrangères, les termes *grammaire* et *linguistique* n'existent pas. Ce constat ne veut pas dire que mon mémoire n'a pas de valeur quand je travaillerai comme professeur après avoir obtenu mon diplôme de master. Cela ne veut pas dire non plus que l'élève n'ait pas besoin d'apprendre la grammaire. Le programme précise que l'un des objectifs de la deuxième langue étrangère est que l'élève soit capable de communiquer (Utdanningsdirektoratet 2006). L'élève est censé être capable de transmettre du sens à travers de la langue étrangère. Pour ce faire, il a besoin d'un grand nombre d'outils langagiers. L'élève a besoin d'un vocabulaire, et il faut savoir comment faire des phrases correctes. Les prépositions sont impossibles à éviter dans la construction de phrases, et donc aussi indispensables pour la communication. Ce mémoire me rend donc plus capable de donner à mes élèves les outils différents dont ils ont besoin.

Deuxièmement, l'emploi des prépositions est difficile à maîtriser pour les apprenants de n'importe quelle langue. Les parlants natifs n'ont pas le même besoin de l'apprendre à l'école, car ils s'approprient l'emploi de pratiquement toutes les structures grammaticales d'une façon intuitive en grandissant. Cela n'est pas le cas pour les apprenants d'une langue étrangère. Ils ont besoin de règles et d'explications. Ce mémoire me donnera la possibilité de plonger dans le monde des prépositions, et me permettra d'acquérir des connaissances approfondies que je peux transmettre à mes élèves.

Finalement, je veux que mes élèves comprennent que la langue est quelque chose qui vit une évolution continue. La langue change grâce à ceux qui la pratiquent. Je pense qu'il est important de montrer aux élèves que la langue est avant tout parlée et que les règles grammaticales ne sont qu'un essai de systématiser la langue parlée. Les mots peuvent changer de sens et les règles grammaticales peuvent être modifiées au fil des siècles. Je veux que mes élèves voient ce qu'est une langue au sens large, et qu'ils soient capables de comparer les langues qu'ils connaissent. Ce mémoire m'apprendra à regarder les langues d'une façon différente et je peux transmettre cette façon de concevoir les langues à mes élèves.

2 Introduction théorique au fonctionnement sémantique des prépositions

On emploie les prépositions presque sans en être conscient, car elles s'intègrent sans effort et sans hésitation dans la phrase (Melis 2010 :5). Elles sont peut-être peu visibles, mais elles sont indispensables pour que la phrase soit compréhensible. L'exemple (1) montre que la préposition *de* est un élément nécessaire de la phrase, car en la supprimant le sens de la phrase devient obscur.

(1)*Je viens Paris.

Je viens de Paris.

Les prépositions appartiennent à ce qu'on appelle une classe de mots *hybride* car elles sont à la fois lexicales et grammaticales. Elles sont des unités du lexique dotées d'une signification plus ou moins riche et flexible, et un même temps elles jouent un rôle grammatical qui sert à signaler une fonction ou un lien syntaxique (Melis 2010 :5). Prenons la « Grammaire méthodique du français » (Riegel, Pellat & Rioul 1994) pour voir comment on y considère la sémantique des prépositions. Les auteurs classifient d'abord la préposition comme « un mot de relation qui sert à relier des termes pour les intégrer dans une construction plus vaste » (369). Concernant la sémantique des constructions prépositionnelles, les auteurs considèrent « qu'en plus de leur sens fondamentalement relationnel, les prépositions ont une charge sémantique propre qui se combine avec le sémantisme des constituants qu'elles mettent en relation » (371). Ensuite, ils classifient le sens des prépositions *dans*, *sur*, *sous* et *à côté de* comme étant purement spatial, relativement stable et aisément identifiable. Les prépositions *à*, *de* et *en* sont classifiées comme des prépositions abstraites ou incolores, difficiles à associer à un sens commun. On voit que la « Grammaire méthodique du français » introduit les notions de *spatialité* et des prépositions *abstraites/incolores*. Ce sont des notions qu'on va étudier plus profondément dans les chapitres qui suivent.

2.1 La substance sémantique des prépositions

Les linguistes (tels que Spang-Hanssen 1963, Cadiot 1997 et Melis 2003) qui s'intéressent à la sémantique des prépositions font souvent une distinction basée sur la *substance sémantique* des prépositions. Si l'on s'imagine deux pôles, l'un serait le pôle de vacuité sémantique (prépositions incolores), alors que l'autre serait le pôle de « complétude sémantique »

(prépositions colorées). Le plus souvent on place les prépositions *à, de et en* près du pôle qui est marqué par la vacuité sémantique. Ces prépositions sont identifiées comme étant casuelles, grammaticales, vides, abstraites ou incolores. L'autre pôle, où se placent des prépositions telles que *contre, parmi et vers* sont identifiées comme étant non-casuelles, pleines, concrètes ou colorées. On peut donc considérer ce clivage entre deux pôles comme une bipolarisation entre abstraction et matérialité.

En regroupant les observations des grammairiens (Vendryès, Brunot & Bruneau, Gougenheim, De Boer, Jaeggi, Secheyay, Brøndal, Grevisse, Spang-Hanssen, etc.), Cadiot (1997 :129) estime que la distinction *incolore vs coloré* se joue autour des cinq axes suivants :

1. grammatical/casuel (incolores), vs lexical (colorées) ;
2. « rectionnel » (incolores) vs « circonstanciel » (colorées) ;
3. multiplicité d'emplois et/ou de sens en emploi tendant à être incontrôlables (incolores) vs emplois énumérables dessinant une structure polysémique (colorées) ;
4. sens concret (colorées) vs sens abstrait (incolores) ;
5. « faculté d'expression » (colorées) vs « pouvoir de suggestion » (incolores)

Entre les deux pôles d'abstraction et de matérialité se trouve une zone médiane. On y trouve des prépositions qui cumulent un sens à la fois concret et abstrait. Elles sont plus ou moins intermédiaires : elles ont à la fois un sens concret spatial, mais beaucoup d'usages étendus à d'autres domaines (Cadiot 1997 :130). Ces prépositions sont *par, pour, avec, dans, sur et sous*. Celles-ci sont appelées semi-casuelles, demi-vides ou mixtes.

Les prépositions mixtes ont donc plusieurs domaines d'emploi. Certains emplois sont concrets, alors que d'autres sont plus abstraits. La très grande diversité d'emplois des prépositions peut être répartie en emploi spatial et emploi non-locatif (Melis 2003). Le dernier constitue des emplois temporels, notionnels ou fonctionnels. Les exemples plus bas montreront comment *sur* peut figurer dans trois domaines différents et pourquoi ceci le classifie comme une préposition mixte – quelque part entre le concret et l'abstrait:

1. Domaine spatial : *Le livre est sur la table / Marie est sur la plage*
2. Domaine temporel : *Sur le coup de 8 heures / Elle est arrivée sur le matin*
3. Domaine figuré : *Je dois insister sur ce point / Tu peux compter sur moi*

2.2 Les prépositions spatiales

Ce sont traditionnellement les prépositions appelées « des prépositions de lieu » (*sur, sous, dans, devant, derrière, vers* etc.) qui sont considérées comme des prépositions « typiques ». De nombreux auteurs posent aussi que les autres emplois non-locatifs sont, d'une manière ou d'une autre, liés à leur emploi locatif (Melis 2003 :59). On peut considérer qu'un groupe prépositionnel est en emploi locatif s'il donne une réponse adéquate à la question *où ?*, *d'où ?* ou *par où ?*

Dans « L'espace en français » paru en 1986, Claude Vandeloise présente une description fonctionnelle des prépositions spatiales qui est liée à la connaissance extralinguistique de l'espace que partagent les locuteurs d'une même langue (1986 :22). C'est-à-dire qu'il considère la forme du corps humain et la position de deux interlocuteurs qui se parlent comme jouant un rôle dans l'orientation contextuelle des objets. Dans ce qui suit on présentera certains des concepts les plus importants pour comprendre les caractérisations des prépositions spatiales.

2.2.1 La cible et le site

Dans le groupe prépositionnel, on trouve deux entités : un localisateur (le site) et un localisé (la cible). Dans la phrase ci-dessous, le livre constitue la cible et la table constitue le site.

(2) *Le livre est sur la table.*

La préposition permet donc au locuteur de localiser la cible par rapport au site. Vandeloise (1986 :33) souligne que les relations spatiales sont marquées par l'asymétrie entre la cible et le site. Un objet dont la position est incertaine ne peut être localisé sans référence à une entité dont la position est mieux connue. Cela veut dire que la position de la cible présente souvent une information nouvelle alors que la position du site présente une information connue. La cible est petite ou difficile à repérer, le site est généralement massif et facile à distinguer. La cible est souvent mobile ou susceptible de bouger, cependant que le site est immobile et stable (Vandeloise 1986 :34). Deux phrases empruntées par Vandeloise illustrent que la phrase (3) fonctionne mieux que la phrase (4) justement à cause de l'anormalité de cette dernière. La

cible est plus grande que le site, la position du site est moins connue que celle du clocher, elle est difficile à repérer et mobile.

(3) *Regarde l'étoile filante ! Près du clocher.*

(4) ? *Regarde le clocher ! Près de l'étoile filante.*

Trois sortes d'expression peuvent servir de site (Melis 2003 :56):

1. Les groupes nominaux comportant un nom doté de propriétés spatiales ;
2. Les groupes qui renvoient à une activité ;
3. Les groupes nominaux indiquant la distance

Les deux premiers sortes d'expressions nous semblent les plus importantes pour cette étude, et seront explicités ci-dessous.

La première sorte d'expression est la plus commune et consiste en noms de lieu et noms d'objets et de personnes. Les noms de lieu désignent une portion de l'espace comme *plaine, pays, rivière, lac, Mer Baltique, ciel, Mars, ville, quartier, Avignon*. Les noms d'objet désignent une entité matérielle qui occupe une portion de l'espace, fixe ou non. *Haie, chêne, maison, appartement* occupent une place fixe, alors que les noms *table, voiture, vendeur, institutrice, Renault*, n'occupent pas de place fixe (Melis 2003 :57).

La deuxième sorte d'expression possible est une expression qui évoque une activité associable à un lieu. Ils peuvent prendre la forme d'un nom qui réfère à des entités du second degré :

(5) *Dominique va au mariage (de Julie).*

Julie conduit Sophie au cours (de musique).

Elle l'a rencontrée à la fête (du village).

Les prépositions *à* et *de* semblent se combiner facilement avec ce type d'expression. Melis (2003 :57) signale que dans des cas comme *elle l'a rencontrée à la fête du village*, la frontière entre repérage dans l'espace et repérage dans le temps semble annulée. Ce groupe prépositionnel semble répondre tant à la question *où ?* qu'à la question *quand ?*

2.2.2 La relation de localisation

Pour structurer la représentation de l'espace, Melis (2003 :59) introduit trois types de propriétés de l'espace qui font référence à l'expérience ; un rôle qui est réservé au corps, à sa position verticale sur la surface de la terre, à l'asymétrie entre la face et le dos et à la latéralisation. Ces propriétés concernent la granularité, le système de coordonnées à appliquer et la distance entre objets dans ce système. Ces propriétés-ci sont importantes pour la description spatiale de *sur* et aussi pour l'analyse que fait Vandeloise de *sur*.

Le terme granularité réfère au nombre de dimensions mises en œuvre pour structurer l'espace (Melis 2003 :59). Les modalités de ce trait sont le point (dimension 0), la ligne (dimension 1), la surface (dimension 2) et le volume (dimension 3). Ces différentes valeurs s'attachent à la réalité des objets que nous voulons décrire, et à la perception que nous en avons (Borillo 1998 :6). *Dans* est considéré comme une préposition tridimensionnelle qui s'emploie devant des sites à trois dimensions, alors que *sur* est une préposition bidimensionnelle qui localise un espace à deux dimensions. Cependant, la vision et la représentation que nous avons des référents spatiaux ne sont pas établies une fois pour toutes. Il faudrait peut-être plutôt parler d'une granularité variable. Prenant les exemples de Borillo (1998 :6), on peut concevoir une ville comme un point (6), ou comme une surface (7):

(6) *Orléans est localisée sur la Loire.*

(7) *Orléans est localisée sur un rayon de 10 km.*

Le système de coordonnées à appliquer renvoie au point de référence de l'espace activé (Melis 2003 :59). Les dimensions 1, 2 et 3 sont repérées par rapport à deux plans : le plan vertical et le plan horizontal. Le plan vertical est défini par la force de gravité à laquelle tout objet est soumis, et le plan horizontal renvoie à la surface de la terre (Borillo 1998 :7). Un système à trois axes situe les objets dans l'espace. Le premier est l'axe vertical (et son complémentaire, l'axe horizontal), auquel s'ajoutent l'axe frontal et l'axe latéral (Borillo 1998 :8).

La dernière propriété concerne la distance entre deux points dans le système de coordonnées. On distingue deux sortes de relation : la relation topologique et la relation projective (Borillo 1998 :32). Pour les relations projectives, la cible est mise en relation avec le site et se situe

dans une portion d'espace extérieure à lui, mais on peut la localiser à partir de ses traits de dimension et de sa forme d'orientation, comme dans (8).

(8) Le tour est à côté du café / La maison est près de la mer

En ce qui concerne la relation topologique, la cible se trouve dans une portion d'espace qui a une certaine coïncidence avec l'espace défini par le site. La cible et le site partagent une même place dans un rapport de porteur/porté, comme dans (9).

(9) Le livre est sur la table / Le tableau est sur le mur

Ce sont les prépositions *à, sur, dans, en* et *chez* qui sont essentiellement considérées comme des prépositions topologiques.

3 Le sémantisme de *sur*

3.1 La spatialité de *sur*

Vandeloise (1986 :185-197) fait une analyse exhaustive des prépositions *sur* et *sous*, deux prépositions qui sont traditionnellement considérées comme décrivant des comportements relationnels inverses. Pourtant, on ne va pas s'intéresser à *sous* dans ce sous-chapitre, mais se focaliser sur la façon dont Vandeloise caractérise la préposition *sur*. Il propose une caractérisation de l'emploi spatial de *sur* qui repose sur quatre propriétés. L'auteur souligne que ces quatre propriétés ne sont pas valables pour tous les emplois de *sur*, mais que réunies ces caractéristiques constituent une description complète. Les quatre caractéristiques sont les suivantes :

1. *Ordre sur l'axe vertical*. La cible est généralement plus haute sur l'axe vertical que son site.

(10) *Le vase est sur la table.*

(11) *Le téléphone est sur le bureau.*

2. *Contact*. La préposition *sur* implique généralement un contact entre la cible et le site. Le contact entre les deux entités peut s'établir sur l'axe vertical ou l'axe horizontal, et le contact peut être direct ou indirect. Les contacts horizontaux ne peuvent être décrits que par la préposition *sur* alors que les contacts verticaux admettent la préposition *à* :

(12) **Le vase est à la table/La tasse est sur la table*

(13) *Le cadre est au mur/Le cadre est sur le mur*

La préposition *sur* peut admettre le contact indirect entre ses arguments. Imaginons par exemple qu'une nappe couvre la table et se trouve alors entre le vase et la table dans l'exemple (10). Dans ce cas, il n'y a pas de contact direct entre la cible et le site. Cependant, l'emploi de *sur* est nécessaire. Selon Vandeloise, la phrase (14) ne peut être expliquée que par le contact. Le contact est donc une caractérisation très importante pour la préposition *sur*.

(14) *Le point est sur la ligne*

3. *La cible est plus petite que le site.* La plupart des relations spatiales ont ce trait en commun, la préposition *sur* y compris. Les phrases (15) et (16) ci-dessous ne sont pas synonymes. Dans la phrase (15), la cible est entièrement couverte par le site, alors que dans la phrase (16) il n'y a que quelques flacons de neige sur la clé. Or, dans les deux phrases la cible est plus petite que le site.

(15) *La clé est sous la neige.*

(16) *La neige est sur la clé.*

4. *La pesanteur.* Il y a des emplois de *sur* qui ne semblent pas s'expliquer à partir des caractérisations listées au-dessus. La phrase (17) en est un exemple :

(17) *Il y a des boutures sur la plante-ruban.*

Aucune des caractéristiques en 1-3 ne semblent pouvoir expliquer la phrase (17), il n'y a ni ordre sur la verticale, ni contact entre la cible et le site. Pour justifier l'usage de *sur*, on peut noter que la plante *porte* les boutures. La plante-ruban sert de porteur en ce sens où elle s'oppose à l'attraction et à la pesanteur sur les boutures, ceci sur l'axe vertical.

Rappelons que Vandeloise ne prétend pas que toutes les caractéristiques données ici sont valables pour tous les usages de *sur*. Néanmoins, il semble que la relation porteur/porté soit une condition cruciale pour *sur* (Vandeloise 1986 :194, Borillo 1998 :87). Selon ces auteurs, les différents usages de *sur* dérivent tous de la relation du *site porteur* et de la *cible portée*. Pour employer *sur*, il faut que le site s'oppose à la force de gravité qui s'exerce sur la cible, ce qui lui donne le rôle de support, même quand ce contact n'est pas à l'horizontale, comme dans la phrase (17). La relation porteur/porté est une ressemblance de famille de *sur*, représentée par un ensemble de caractéristiques ou de similitudes comme en 1-4 (Vandeloise 1986 :195). Cette relation est résumée ici :

1. Le porteur est plus bas que le porté.
2. Le porté est généralement en contact avec le porteur.
3. Le porteur est généralement plus grand que le porté.
4. Le porteur s'oppose à l'action de la pesanteur sur le porté.

3.2 *Sur* et les noms de territoires

Selon Huyghe (2012)¹ les propriétés de *sur* proposées par Vandeloise concernent principalement les emplois avec les noms d'objets standards (Nobj), c'est-à-dire des entités matérielles telles que :

- (18) *Le portefeuille est sur le comptoir.*
Il y a un journal sur la table.
Le livre est sur l'étagère.

Si les propriétés spatiales de *sur* semblent pertinentes pour les Nobj, ces caractéristiques semblent moins valables pour les noms de territoires (Nt). Les Nt dénotent des parties du sol terrestre comme :

- (19) *Sur le territoire, sur la plage, sur le campus, sur le terrain, sur la place, sur la lande, sur Paris, sur l'esplanade, sur le boulevard, sur le continent, sur la région Nord-Pas-de-Calais*

Comme le montrent les exemples (19), les Nt peuvent être des noms naturels (plage, lande), aménagés (campus, esplanade) ou des noms propres de régions ou d'agglomérations (Paris) ou de noms de parties d'agglomérations (boulevard, place).

Les Nt ont une signification matérielle ténue (Huyghe 2012 :2). Contrairement aux Nobj, les Nt se construisent difficilement avec les compléments matériels introduits par *en* :

- (20) *Une étagère en bois*
Une porte en fer
? Un désert en glace
? Une plage en galets

En plus, les Nt, étant une sous-classe de noms de lieux, ont un rapport plus lié au nom *lieu* que les Nobj :

- (21) *Certaines plages hollandaises sont restées des lieux très sauvages.*
? Cette table est un lieu très ancien.

¹ Dans ce sous-chapitre, on se servira des exemples d'Huyghe, sauf en (18).

Les Nt sont des entités fixes, car ils appartiennent au sol terrestre, et de cette façon ils construisent des cadres de vie des hommes. À cause de la particularité sémantique des Nt, Huyghe (2012 :3) propose que l'interprétation des prépositions avec lesquelles se construisent les Nt constitue une substance sémantique qui diffère des Nobj.

On a déjà examiné les caractéristiques de *sur*. Les traits définitoires sont la bidimensionnalité du site, le contact entre cible et site et le site comme porteur. Huyghe pose la question de savoir si ces traits s'appliquent vraiment dans les constructions avec les Nt et cherche à définir le sens de *sur* lorsqu'il se combine avec un Nt.

La bidimensionnalité de même que l'horizontalité du site sont vérifiées en *sur* + Nt. Le critère sémantique du contact, par contre, semble plus faible. On peut, toujours selon Huyghe, se demander s'il s'agit d'un véritable contact entre la cible et le site. Les exemples dans (22) illustrent ceci :

- (22) *Les touristes sont sur la grand-place.*
Il y a plusieurs restaurants indiens sur l'avenue.
Les enfants sont sur la plage.
Anne est sur Paris cette semaine.

Pour Huyghe, la notion de contact entre la cible et le site est problématique pour les phrases (22). Certes, il y a une sorte de contiguïté entre les deux, mais le prédicat *être en contact avec* paraît moins pertinent quand il s'agit d'un Nt que quand il s'agit d'un Nobj.

- (23) *Le portefeuille est en contact avec le comptoir*
Le journal est en contact avec la table
Le livre est en contact avec l'étagère

- (24) ? *Les touristes sont en contact avec la grand-place*
? *Les restaurants indiens sont en contact avec l'avenue*
? *Les enfants sont en contact avec la plage*
? *Anne est en contact avec Paris*²

² La caractéristique de contact peut marcher quand Paris est associé à une maison, ou une grosse entreprise etc. On parle alors de contact abstrait, téléphonique par ex.

Peut-être encore plus douteux l'auteur trouve le contact cible/site quand la cible désigne un événement, comme dans :

(25) *Il y a un concert sur l'esplanade.*

Il y a plusieurs manifestations sur le campus.

Il y a des festivités sur tout le territoire.

Il y a des grèves de train sur la région parisienne.

Il y a un contact entre le sol du site et les participants de l'événement, mais pas entre l'événement lui-même et le territoire. Encore une fois on voit que le prédicat *être en contact avec* paraît difficile :

(26) ? *Le concert est en contact avec l'esplanade.*

? *Les manifestations sont en contact avec le campus.*

? *Les festivités sont en contact avec tout le territoire.*

? *Les grèves de train sont en contact avec la région parisienne.*

L'auteur questionne aussi la relation porteur/porté, relation cruciale pour les usages de *sur*, telle qu'elle est définie par Vandeloise (1986). Il ne semble pas que le site soit un véritable porteur de la cible si le site est un Nt. Cela est mis en évidence par l'impossibilité de reprendre *sur* + Nt par *dessus* quand la cible est matérielle (27) ou événementielle (28) :

(27) *Les touristes sont sur la grand-place > ? Les touristes sont dessus*

Il y a plusieurs restaurants indiens sur l'avenue > ? Les restaurants sont dessus

Les enfants sont sur la plage > ? Les enfants sont dessus

Anne est sur Paris cette semaine > ? Anne est dessus cette semaine

(28) *Il y a un concert sur l'esplanade > ? Il y a un concert dessus*

Il y a plusieurs manifestations sur le campus > ? Il y a plusieurs manifestations dessus

Il y a des festivités sur tout le territoire > ? Il y a des festivités dessus

Il y a des grèves de train sur la région parisienne > ? Il y a des grèves dessus

Le trait de résistance à la pesanteur dans la définition générale de *sur* ne semble pas non plus maintenu, surtout quand il s'agit d'une cible de type événementiel comme dans (25). Une cible événementielle ne constitue pas une masse, et comment peut alors le site s'opposer à

l'action de la pesanteur sur la cible ? Si l'on veut maintenir que *sur* + Nt exprime le rôle de support du site, Huyghe écrit qu'il faut admettre que *sur* + les Nt désignent un support *passif*, par défaut. Le sol terrestre est un porteur dans la mesure où il attire les objets vers le sol, et désigne alors le site fondamental de localisation. De l'autre côté, les Nobj qui constituent des objets matériellement saillants, sont des porteurs *actifs*.

L'hypothèse d'Huyghe est que lorsque la préposition *sur* se combine avec les Nt, la préposition ne profile pas une relation matérielle porteur/porté, mais une autre propriété du site: le rôle de cadre de vie et d'action de l'homme. La préposition *sur* + Nt favorise la description des sites privilégiés pour l'ensemble des activités humaines. Cependant, cela n'est pas valable pour tous les emplois de *sur*, comme le montre l'exemple (29). Aucune activité figure dans :

(29) *La statue est sur la grand-place.*

Pourtant, dès lors la cible est humaine, et donc potentiellement agentive, la localisation par *sur* + Nt peut s'accompagner d'une interprétation processive, mettant en jeu une action de la cible (Huyghe 2012 :9). Par exemple comme dans :

(30) *Ils sont sur le terrain.*

Le nom *terrain* (que ce soit un terrain de sport, d'investigation, de rencontre, etc.) dans la phrase (30) renvoie à un cadre d'activité qui peut interagir avec la cible. Même si le verbe *être* dans la phrase (30) indique une localisation statique, cette localisation a un corrélat dynamique. Ils font quelque chose sur le terrain.

Lorsque l'alternance avec une autre préposition de localisation interne est possible, *sur* suggère une activité. *Sur* devant les noms propres de villes en est une illustration :

(31) a) *Je suis à Paris la semaine prochaine.*

b) *Je suis sur Paris la semaine prochaine.*

Alors que 31a ne donne pas d'autre information que la simple localisation de la cible, la phrase 31b suggère que le site (Paris) est le lieu d'une activité (professionnelle ou autre). *Sur*

+ nom de ville semble alors fournir des propriétés sémantiques que *à* + nom de ville ne fournit pas. L'emploi de *sur* met en avant un cadre actionnel.

Huyghe (2012 :12) propose que pour rendre compte de l'ensemble de la signification spatiale de *sur*, il faudrait peut-être reformuler le rôle général de support assigné par *sur*. Il y a plusieurs propriétés sémantiques liées à *sur*, et le contexte joue un rôle dans l'activation de celles-ci. Comme on l'a vu, la relation de support qui est une fondamentale propriété de *sur*, s'affaiblit quand il s'agit d'un support terrestre, événementiel, existentiel etc. Le type de site sélectionné, ainsi que le type de cible (humain/non-humain) semblent influencer la façon dont on décrit le sens de *sur*.

4 Actualité sémantico-pragmatique de *sur*

Après s'être répandu dans la langue populaire ou familière, l'usage de la préposition « sur » où l'on attendrait la préposition « à » est aujourd'hui fréquente dans les médias (*travailler sur Paris ; déménager sur Brest*). Si, avec un verbe de mouvement, cette construction peut éventuellement se justifier par sa connotation dynamique (ainsi de *déménager sur Toulouse* qui rappelle *marcher sur Rome*), elle ne peut en revanche être acceptée avec un verbe qui n'a pas cette connotation (*j'habite à Paris* et non *j'habite sur Paris*). (Académie Française.fr, s.d).

Récemment, l'emploi de *sur* devant un nom de ville s'est répandu dans la langue parlée. Cet usage (notamment en combinaison avec un verbe statique) n'est pas toujours apprécié par ceux qui définissent les règles d'usage de la langue française, la préposition *à* étant qualifiée comme la préposition usuelle devant les noms de villes. L'Académie française, les manuels scolaires et des linguistes comme Spang-Hanssen (1963 :197) en sont d'accord. Mais cela ne change pas le fait que l'usage de *sur* devant les noms de ville semble bien installé dans la langue française, comme nous allons le voir dans chapitre 4.3. Regardons d'abord les différences sémantiques fondamentales de ces deux prépositions.

4.1 La localisation de *à* et la configuration de *sur*

Vandeloise (1987 :77) considère la *localisation* comme le facteur déterminant dans la distribution des usages spatiaux de la préposition *à*. Cette préposition localise une cible dont la position est inconnue par rapport à un site connu. Il faut donc que la position du site fasse partie du savoir partagé des locuteurs. Le site peut évoquer un rituel social auquel la cible participe. La connaissance partagée compose une image abstraite, synthèse de l'expérience, et évoque une situation typique associée au site de référence (Hernández 2010 :4).

(32) *Marie est à la plage/va à la plage*

Marie est au bureau/va au bureau

A dématérialise le site ; si l'on compare les énoncés *Paul est dans/sur le lit* avec l'énoncé *Paul est au lit*, le dernier contribue à l'abstraction de la situation, et le site devient un lieu-fonction (Hernández 2010 :4). A cause de la nécessité d'une connaissance partagée entre les

locuteurs, à ne peut pas localiser un scénario « anormal » tel que *le chien est à l'école* (Vandeloise 1988 :140, cité dans Hernández 2010 :4).

D'après Vandeloise (1987 :81), la préposition *sur* est une préposition configurationnelle. Sa première fonction est d'établir la relation de porteur/porté entre sa cible et son site. La configuration représente une opération de type plus descriptif, moins dépendante des scénarios établis (Hernández 2010 :3).

(33) *Le stylo est sur la/cette/ma/une table*

Contrairement à la préposition à, *sur* décrit l'espace physique perçu dans sa particularité. Ceci fait que *sur* se combine aisément avec son environnement linguistique, comme le montre l'exemple (33).

4.2 *Sur* devant les noms de ville

La plupart des études linguistiques qui traitent l'alternance prépositionnelle devant les noms de ville contrastent les prépositions comme *à-dans*, *à-en* ou *à-pour*. En ce qui concerne l'alternance *à-dans*, par exemple, on met *dans* si l'on insiste sur l'intériorité ou si l'on pense à la ville en étendue (Spang-Hanssen 1963 :197) :

Comme il va faire chaud dans Paris ! (Gide. F- M 73, cité par Spang-Hanssen 1963 :198).

Le contraste *à-sur* n'est que rarement explicité (Hernández 2010 :7). Quand *sur* + ville est traité, c'est l'alternance *vers-sur* ou *à-sur* en emploi directionnel.

(34) *Les Allemands ne changeraient pas leur plan d'opérations pour marcher sur Paris.*
(Joffre, *Mémoires* 1931 :19)

(35) (...) *qu'à marcher sur lui et à le pousser dehors.* (Martin du Gard, *Vieille France*, 1933 :1045)

Dans les deux cas, quand *sur* est employé, *sur* semble associée à des différentes propriétés sémantiques que *vers* ou *à*. Dans (34) et (35), *sur* exprime l'idée d'agression, qu'elle soit réelle ou pas (Franckel et Paillard 2007 :90). Selon Brøndal (1950), cité par Hernández

(2010 :9), il y a aussi une idée de but précis d'une opération à cause de l'emploi de *sur* dans le langage militaire, comme dans l'exemple (34). Spang-Hanssen (1963 :236) estime que *sur* exprime la rapidité et la hostilité, comme dans les deux phrases (34) et (35)

Puisque *sur* peut remplacer à la fois *à* et *vers* pour des emplois dynamiques, certains emplois directionnels de *sur* peuvent recouvrir les deux prépositions:

(36) *Je vais sur Paris = Je vais à/vers Paris*

En emploi statique, *sur* peut introduire un complément qui désigne le lieu d'une activité :

(37) *Travailler sur le secteur de, sur Lunéville* (Trésor de la Langue Française, informatisé, article *sur*)

Comme on l'a vu dans chapitre 3.2, être *à* Paris /*sur* Paris ne semblent pas fournir les mêmes propriétés sémantiques. Franckel et Paillard (2007 :72) semblent partager cette opinion, et ils indiquent que la relation de *sur* est plus difficile à définir sur le plan sémantique. Elle varie en fonction du verbe et ne se réduit pas à une simple localisation du sujet ou de l'événement. Les auteurs traitent l'emploi statique *je travaille sur Toulouse* (2007 : 95). Alors que l'énoncé *je travaille à Toulouse*, ne fait que localiser Toulouse comme le lieu de travail du sujet, l'énoncé statique *je travaille sur Toulouse* indique que le sujet se présente comme se trouvant dans un rapport temporaire à Paris. Le sujet n'est qu'en rapport avec Paris le temps de son travail, le reste du temps il est ailleurs.

4.3 L'essor spectaculaire de *sur* + ville

Pour étudier l'ampleur du phénomène *sur* devant les noms de ville en emploi statique, Hernández (2010 :10) a consulté de petites annonces personnelles sur Internet. Comme le phénomène *sur* devant les noms de ville est avant tout un phénomène de la langue parlée, on ne trouve pas beaucoup de ce type d'énoncés dans des bases textuelles comme Frantext³ etc. Or, de petites annonces trouvées en ligne peuvent correspondre à un discours spontané à l'oral. Comme le souligne l'auteur, de simples recherches sur Yahoo.fr ne peuvent pas être

³ Frantext est une base textuelle comportant des textes qui s'échelonnent du début du XVIe siècle au début du XXIe siècle. Au total, 4248 textes sont interrogeables.

considérées comme une démarche tout à fait scientifique, mais elles peuvent néanmoins servir d'indication sur l'essor du phénomène.

Les résultats de ses recherches sont très intéressants. D'abord on a pu constater que *sur* s'y trouve en cooccurrence non seulement avec des verbes de mouvement comme *arriver*, *aller* ou *venir*, mais aussi avec des verbes considérés comme statiques tels que *être*, *habiter*, *rester*, *travailler* et *dormir*. Les résultats des recherches effectués sur Yahoo France les 8 et 9 mars 2006 montre l'essor spectaculaire de *sur* :

Mars 2006		
Verbes occurrents	Nombre d'occurrences	
	à Paris	sur Paris
Je suis	38 300	56 200
J'habite	33 900	804
Je travaille	418	250
Je reste	434	133
Je dors	14	8

Tableau 1 : Nombre d'occurrences des prépositions *à* et *sur* trouvé sur Yahoo.fr en 2006.

On voit à partir des résultats d'Hernández que même des verbes considérés comme statiques, occurrent dans des énoncés avec *sur*. Effectivement, en 2006, en cooccurrence avec *être*, *sur* l'emporte sur *à*. *Habiter* est le seul verbe qui semble être majoritairement construit avec *à*.

4.4 L'environnement linguistique où se produisent les commutations entre *à* et *sur*

Après avoir constaté l'ampleur des énoncés comportant l'expression « *sur* Paris », Hernández (2010 :22-25) examine dans quels environnements linguistiques on emploie *sur* au lieu de *à* devant les noms de ville.

Premièrement, après avoir consulté les trente premières occurrences, elle constate qu'il y a un bornage temporel avec les verbes *être*, *travailler*, *rester* et *dormir*. Ainsi, pour *Je suis sur Paris*, Hernández a trouvé ce type d'énoncé:

*Depuis quelques années/six ans/sept mois
Cela ne fait pas longtemps que...*

Ensuite, Hernández constate que la formulation *Je reste sur Paris* est également associée à des précisions temporelles, mais que cette formulation est souvent accompagnée de l'expression de l'exception. En effectuant une recherche sur Yahoo.fr avec les phrases *Je reste sur Paris*, elle trouve ces énoncés :

*Si je fais le pont mais je reste sur Paris il faut que je bosse sur mon mémoire
Une fois n'est pas coutume, je reste sur Paris ce soir*

La troisième remarque d'Hernández est qu'une disjonction de la relation spatiale s'ajoute aux précisions temporelles limitatives du séjour. Souvent, ceci est exprimé sous la forme d'un contraste entre deux espaces concurrents occupés alternativement par le sujet. Le sujet se trouve partagé entre ses deux espaces concurrents. Hernández signale que *Je travaille sur Paris* apparaît souvent en contraste avec le verbe *habiter* (et aussi *vivre* ou *être*) :

*J'habite en Provence/en région/la banlieue mais je travaille sur Paris
Je travaille sur Paris et j'habite assez loin/ à l'Essonne, je vis à Enghien, je suis sur Arpanjon*

Hernández souligne que l'on ne trouve pas *sur* dans des énoncés qui expriment la fixation ou l'appartenance. C'est la préposition *à* qui est employée dans ce genre d'énoncé. Mais *à* peut aussi exprimer la même mobilité que *sur*. Le relateur *à* peut donc être employé dans les deux cas, alors que *sur* n'exprime que la mobilité. Des recherches avec les énoncés *J'ai toujours vécu sur paris / J'ai passé toute ma vie sur Paris / Je me suis installé définitivement sur Paris* et aussi *Je suis né sur Paris / Il est mort sur Paris* ont confirmé la thèse d'Hernández de la non-fixation de *sur*. Très peu d'occurrences d'énoncés avec *sur* qui expriment la fixité ont été trouvées en 2006.

Pour résumer, les résultats d'Hernández, il semble que quand on emploie *sur* comme localisateur statique, la préposition soit généralement liée à une situation relativement récente ou susceptible de changer prochainement ou soumise à une variation habituelle, en tout cas provisoire plutôt que définitivement établie (2010 :25). Les énoncés avec *sur* sont donc marqués par la mobilité.

5 Analyses

5.1 Enquête de préférence prépositionnelle

L'objet de cette étude, on le répète, est de savoir comment définir le sens de l'emploi de *sur* devant un nom de ville. Comme cet emploi, surtout en combinaison avec un verbe statique, est un phénomène récent qu'on trouve principalement dans la langue parlée, la meilleure façon d'examiner ce phénomène n'est pas une étude d'un corpus textuel. Pour savoir à quel degré et dans quels contextes les francophones acceptent l'emploi de *sur* devant les noms de ville, nous allons donc nous servir d'une enquête de préférence prépositionnelle dans laquelle les informateurs indiquent quelles prépositions ils emploieraient dans des contextes variés.

5.1.2 Problèmes méthodiques

Certains problèmes méthodologiques peuvent s'annoncer en choisissant cette méthode. Le problème principal est qu'une enquête remplie à l'écrit ne révèle pas forcément la langue réellement parlée de l'informateur. Quand on demande à l'informateur de choisir entre trois prépositions, comme dans notre cas, il fait un choix conscient. Ce n'est donc pas certain que l'informateur fasse le même choix de préposition dans une situation spontanée à l'oral. La langue parlée est exprimée automatiquement, on ne réfléchit pas comme on le fait à l'écrit. Parfois on n'est peut-être même pas conscient de notre propre façon de parler, de quels mots on emploie etc. Même s'il est indiqué sur la feuille que l'informateur devrait choisir la ou les préposition(s) qu'il emploierait dans un contexte familier à l'oral, il est probable qu'il est affecté par le fait que *sur* devant un nom de ville n'est pas un emploi normativement correct de la préposition *sur*. On risque donc de ne pas examiner la langue parlée des informateurs, mais plutôt la langue écrite.

Notre objectif est d'observer la langue telle qu'elle est parlée sans que l'observé sache qu'il fait partie d'un processus de recherche. Or, cela se fait difficilement, surtout quand on n'essaye même pas de le cacher comme dans notre cas. Cette problématique nous rappelle le *paradoxe de l'observateur*, expression introduite par Labov (1972). Il écrit que l'objectif des recherches en linguistique doit être de découvrir d'une façon systématique comment parlent les gens lorsqu'ils ne sont pas observés; pourtant, on ne peut pas obtenir cette information sans que les informateurs soient soumis à une observation systématique (Labov 1972 :209). En choisissant l'enquête comme méthode, on obtiendra peut-être un grand nombre de données, mais toute information qui n'a pas de place dans l'enquête disparaît.

Une autre possibilité concernant le choix de méthode serait de simplement enregistrer des conversations entre des francophones, sans révéler qu'on étudiait leurs emplois des prépositions, et puis analyser leurs emplois de *sur*. Ceci reflèterait mieux la langue réellement parlée. Mais cette méthode serait un travail de longue haleine, et il est probablement plus difficile de trouver des participants pour un tel projet. De plus, si l'on choisit une méthode impliquant peu d'interaction entre l'observateur et l'observé, en enregistrant par exemple seulement des conversations, on risque d'en finir avec très peu de données linguistiques utilisables pour notre étude.

Concernant les informateurs qui participent à cette enquête, on a aussi quelques remarques critiques. Premièrement, le nombre d'informateurs n'est pas très élevé. Cependant, on considère qu'on a néanmoins assez d'informateurs pour nous donner une bonne indication de l'ampleur du phénomène. Ensuite, il est aussi problématique que les informateurs ne viennent pas de régions françaises plus diverses. L'emploi de *sur* devant les noms de ville peut être plus (ou moins) répandu dans l'ouest de la France qu'ailleurs. L'idéal serait de distribuer l'enquête à des informateurs venant de la France entière pour bien examiner le phénomène. La troisième remarque critique est que l'âge moyen des informateurs est assez élevé. Il n'y a que quatre sujets de moins de trente ans parmi les informateurs. Il est possible qu'il y ait des différences entre générations concernant ce nouvel usage de *sur* que cette étude n'est pas capable de saisir. Néanmoins, les résultats des informateurs les plus jeunes (et les plus âgés d'ailleurs) de cette enquête indiquent que l'âge n'a pas une très grande importance concernant l'emploi de *sur* devant les noms de ville.

Il ne faut pas oublier ces problèmes méthodiques lorsqu'on analyse les résultats de l'enquête. Mais prenant en considération les cadres limités de ce mémoire, l'enquête peut donner une bonne indication de l'ampleur du phénomène *sur* devant des noms de ville, et elle peut aussi indiquer dans quels environnements linguistiques cet emploi apparaît.

5.1.3 Méthodologie et hypothèses

On a distribué l'enquête à 19 informateurs francophones. En plus d'être des parlants natifs de la langue française, les informateurs sont d'âge et de sexe différents. L'âge moyen des informateurs est de 46 ans, le plus jeune à 11 ans et le plus âgé en a 79. Les informateurs viennent des régions de Paris, Normandie et Pays de la Loire.

L'enquête examine si les informateurs emploient la préposition *à*, *sur* ou *dans* (ou les trois) devant des noms de ville lors d'une conversation informelle à l'oral. Ce mémoire s'intéresse à la concurrence entre *à* et *sur*, mais pour ne pas révéler exactement quel est l'objectif de notre étude aux informateurs, on a aussi inclut la préposition *dans*. De plus, *dans* est aussi un concurrent de *à* devant les noms de ville et ces deux prépositions sont souvent contrastées (voir 4.2).

L'enquête est composée de 12 phrases que nous avons inventées nous-même. Devant le nom de ville, il y a un espace dans lequel les informateurs écrivent la ou les préposition(s) qu'ils jugent le(s) plus pertinent(es), pour chaque phrase. Les informateurs remplissent l'enquête individuellement, pour une durée de temps ne dépassant pas plus de quelques minutes. On cherche à savoir quelle préposition ils emploieraient spontanément à l'oral, donc le mieux est que les informateurs réfléchissent le moins possible. Les phrases à remplir sont les suivantes:

1. Ça fait un an qu'il travaille ___ Paris.
2. J'ai passé toute ma vie _____ Paris.
3. La semaine prochaine je vais rester quelques jours _____ Paris.
4. J'arrive bientôt ___ Nice.
5. Je travaille _____ Paris, mais j'habite en province.
6. Je suis arrivé(e) _____ Paris en avion.
7. Je viens de m'installer ___ Paris.
8. Il va ___ Paris en bus.
9. Je suis ___ Paris pour participer à un concours.
10. Mardi je dors ___ Paris.
11. Je vais souvent ___ Rouen.
12. Je suis de retour chez moi après quelques jours _____ Paris.

L'ordre des phrases au-dessus est présenté tel que les phrases apparaissent sur la feuille des informateurs, cela veut dire d'un ordre non-systématique. En réalité, on peut diviser les 12 phrases en 6 catégories qui désignent des environnements linguistiques différents. Les catégories sont celles-ci :

- 1) Mode de transport
- 2) Fonction/objectif précis
- 3) Attachement à la ville

- 4) Taille de la ville
- 5) Bornage temporel
- 6) Disjonction de la relation spatiale et l'expression de l'exception

La catégorie 1 (phrases 6 et 8) teste si le moyen de transport pour se rendre dans la ville influence le choix de préposition. La catégorie 2 (phrases 1 et 9) teste si l'usage de *sur* devant les noms de ville apparaît quand la cible est en relation avec le site pour une fonction particulière ou pour un objectif précis. La troisième catégorie (phrases 2 et 7) teste si l'attachement qu'a l'informateur à la ville provoque l'usage de *sur*. La catégorie 4 (phrases 4 et 11) examine si la taille de la ville influence le choix de préposition. Cette catégorie examine si l'usage de *sur* est accepté aussi devant d'autres villes que Paris.

Les catégories 5 et 6 (phrases 3, 12, 10 et 5) sont basées sur les résultats d'Hernández. Elle constate que l'emploi de *sur* devant les noms de ville est lié à un bornage temporel, l'expression de l'exception et la disjonction de la relation spatiale. Ces trois environnements linguistiques sont tous marqués par la mobilité, et ils sont présents dans cette enquête pour tester si cette mobilité est reflétée aussi dans nos résultats. Ces phrases sont toutes marquées par un bornage temporel. De plus, la phrase 10 exprime l'exception et la phrase 5 exprime une disjonction de la relation spatiale. On tient à préciser que les phrases 1, 9 et 7 ont aussi des traits d'un bornage temporel.

Les phrases sont composées de verbes à la fois statiques et dynamiques. Les verbes statiques sont *travailler, passer, rester, dormir, être* et la construction *être de retour de*. Les verbes dynamiques sont *aller, arriver* et *s'installer*.

Avant d'analyser les résultats de l'enquête, on présente six hypothèses:

1. Il y a une concurrence prépositionnelle devant les noms de ville
2. Les concurrentes principales sont les prépositions *à* et *sur*
3. La concurrence concerne l'emploi avec des verbes dynamiques ainsi que statiques
4. Quand on emploie *sur*, l'énoncé exprime la mobilité
5. *Sur* n'est pas employé pour des énoncés exprimant la fixation
6. L'âge des informateurs n'est pas déterminant pour l'emploi de *sur* devant les noms de ville

5.1.4 Résultats

5.1.4.1 Remarques générales

Comme attendu, la préposition *à* l'emporte sur *dans* et *sur* dans toutes les phrases et donc dans toutes les catégories. Ceci n'est pas une surprise, en tenant compte qu'*à* est la préposition « normativement correcte » à placer devant les noms de ville. En revanche, on voit que certains des informateurs emploient deux (ou même trois) des prépositions pour la même phrase. On voit aussi que les informateurs acceptent l'emploi de *sur* devant un nom de ville dans toutes les phrases. Cela n'est pas le cas de *dans*. De plus, *sur* l'emporte sur *dans* dans toutes les phrases sauf dans la phrase 7. Il semble donc que l'hypothèse de l'existence d'une concurrence prépositionnelle devant les noms de ville est correcte, et que les concurrents principaux sont, de façon peu surprenante, les prépositions *à* et *sur*.

		à	sur	dans		n⁴
1	Ça fait un an qu'il travaille	16	8	1	Paris	25
		64%	32%	4%		
2	J'ai passé toute ma vie	17	3	1	Paris	21
		80%	13%	7%		
3	La semaine prochaine je vais rester quelques jours	14	5	1	Paris	20
		70%	25%	5%		
4	J'arrive bientôt	13	7	1	Nice	21
		62%	33%	5%		
5	Je travaille	10	7	4	Paris, mais j'habite en province	21
		48%	33%	19%		
6	Je suis arrivé(e)	15	4	0	Paris en avion	19
		79%	21%	0%		
7	Je viens de m'installer	15	2	4	Paris	21
		71%	10%	19%		
8	Il va	17	2	0	Paris en bus	19
		90%	10%	0%		
9	Je suis	12	6	1	Paris pour participer à un concours	19
		63%	32%	5%		

⁴ n= nombre d'emplois.

10	Mardi je dors	16	5	1	Paris	22
		73%	23%	4%		
11	Je vais souvent	17	3	0	Rouen	20
		85%	15%	0%		
12	Je suis de retour chez moi après quelques jours	13	8	2	Paris	23
		56%	35%	9%		

Tableau 2 : Distribution des prépositions à, sur et dans en toutes les phrases.

5.1.4.2 Analyse des catégories

Les résultats de la première catégorie, *mode de transport*, montrent tout d'abord que *à* est le relateur prépositionnel le plus employé pour indiquer le mode de transport choisi pour aller dans une ville. On voit qu'aucun des informateurs n'emploie *dans* pour exprimer le mode de transport. Seulement 10 % des informateurs emploient la préposition *sur* en phrase 8. Même si le verbe dans cette phrase est dynamique, on voit que les informateurs préfèrent la préposition *à* pour désigner qu'ils vont aller quelque part en bus. Pour la phrase 6, 29 % acceptent *sur* comme préposition en combinaison avec *être arrivé(e)*, un nom de ville et le mode de transport, l'avion. Le fait que l'avion vole, et que le verbe *voler* implique une rapidité, fait peut-être que les informateurs emploient *sur* plus fréquemment en combinaison avec le mode de transport avion. *Voler* est d'ailleurs un verbe qui se combine avec *sur*. *Survoler/voler sur* semble avoir remplacé *voler au-dessus* d'une ville. Cela est un autre exemple qui montre que *sur* a tendance à remplacer la préposition *à*.

	à	sur	dans		
6	Je suis arrivé(e)	15	4	0	Paris en avion
8	Il va	17	2	0	Paris en bus

Tableau 3 : Distribution des prépositions à, sur et dans dans la catégorie *mode de transport*.

La deuxième catégorie consiste en deux phrases qui désignent une fonction/un objectif précis qui lie la cible à la ville (le site). Les deux phrases sont marquées par un bornage temporel, et la phrase 9 est aussi marquée par l'exception. Dans les deux phrases, les verbes sont statiques. On voit que *sur* est préféré comme localisateur statique par 32 % des informateurs pour les deux phrases, la moitié du pourcentage de *à*. Pour la phrase 1, 4 informateurs emploient *sur* comme seule alternative prépositionnelle. 6 informateurs emploient *sur* comme seule

alternative en phrase 9. On voit que même en combinaison avec des verbes statiques, *sur* est employé devant des noms de ville pour des phrases qui expriment une relation fonctionnelle entre la cible et le site.

	à	sur	dans	
1 Ça fait un an qu'il travaille	16	8	1	Paris
9 Je suis	12	6	1	Paris pour participer à un concours

Tableau 4 : Distribution des prépositions *à*, *sur* et *dans* dans la catégorie *fonction/objectif précis* %.

Les résultats de la troisième catégorie, *l'attachement* entre la cible et le site, montrent qu'*à* est le localisateur préféré des informateurs. 13 % des informateurs emploient *sur* en phrase 2, une phrase qui exprime un fort attachement entre la cible et le site. Même si 13 % n'est pas un pourcentage très élevé, il est plus élevé qu'attendu. Pour la phrase 7, *dans* l'emporte sur *sur*, alors que seulement 10 % des informateurs emploient *sur* dans une phrase qui exprime un faible attachement à la ville. *Dans* semble être un plus grand concurrent de *à* pour la phrase 7. Le verbe *s'installer* est visiblement plus lié à la préposition *dans* que la préposition *sur*. Regardant le verbe, ceci est probablement lié au préfixe *in*, qui implique un espace à trois dimensions tel que l'évoque la préposition *dans*. 3 informateurs ont marqué *dans* comme la seule alternative pour cette phrase.

	à	sur	dans	
2 J'ai passé toute ma vie	17	3	1	Paris
7 Je viens de m'installer	15	2	4	Paris

Tableau 5 : Distribution des prépositions *à*, *sur* et *dans* dans la catégorie *attachement*.

Dans la catégorie *taille de la ville*, on a deux phrases qui présentent deux villes différentes. Dans la phrase 4, le site désigne la cinquième ville de France, Nice. Dans la phrase 11, la ville nommée est Rouen, une ville qui est beaucoup plus petite que Nice et classifiée comme la 35^{ème} ville de France. On voit que 33 % des informateurs emploient la préposition *sur* dans la phrase 4, et 15 % l'emploient en phrase 11. Plusieurs éléments peuvent expliquer le faible emploi de *sur* en phrase 11. La taille de la ville est beaucoup plus petite que celle de Paris, et l'adverbe *souvent* indique que d'être à Rouen n'est pas une exception, mais plutôt une habitude. La phrase 4 est composée d'un verbe dynamique et le site est une grande ville. De plus, le verbe de la phrase, *arriver*, marque un mouvement vers la destination. *Arriver* implique la proximité du site et le fait qu'un objectif soit atteint comme dans *marcher sur*

Paris. Ceci peut expliquer pourquoi *sur* est plus acceptée comme préposition en phrase 4 qu'en phrase 11.

	à	sur	dans	
4 J'arrive bientôt	13	7	1	Nice
11 Je vais souvent	17	3	0	Rouen

Tableau 6 : Distribution des prépositions *à*, *sur* et *dans* dans la catégorie taille de la ville.

La catégorie cinq, *bornage temporel*, comporte deux phrases qui décrivent une relation de durée limitée entre la cible et le site. La phrase 3 décrit une situation dans le futur, et le verbe est un verbe statique. 25 % des informateurs emploient la préposition *sur* en phrase 3. La phrase 12 est composée de la construction *être de retour*, qui est une construction statique. 35 % des informateurs emploient *sur* dans cette phrase. Les deux phrases sont assez semblables en ce qui concerne l'aspect de la phrase, mais le temps verbal n'est pas le même pour les deux phrases. La phrase 3 est composée d'un verbe en futur périphrastique, alors que la phrase 12 est au présent. La phrase 12 l'emporte sur la phrase 3 en pourcentage d'emplois et en fréquence de personnes ayant *sur* comme seule alternative prépositionnelle de la phrase. On constate néanmoins qu'un grand nombre d'informateurs accepte l'emploi de *sur* devant un nom de ville quand la phrase est marquée par un bornage temporel.

	à	sur	dans	
3 La semaine prochaine je vais rester quelques jours	14	5	1	Paris
12 Je suis de retour chez moi après quelques jours	13	8	2	Paris

Tableau 7 : Distribution des prépositions *à*, *sur* et *dans* dans la catégorie *bornage temporel*.

La dernière catégorie, *l'expression d'exception/deux espaces concurrents*, montre en phrase 5 que 33 % des informateurs emploient *sur* en combinaison avec le verbe statique *travailler* quand il y a deux espaces concurrents, comme l'indique *mais j'habite en province*. 19 % des informateurs emploient la préposition *dans*. Cela indique que *dans* est aussi un concurrent de *à* pour ce genre de phrase. La phrase 10 désigne une exception ; mardi est le seul jour où la cible se trouve en rapport avec le site, c'est une exception de dormir à Paris. 23 % des informateurs emploient la préposition *sur* en phrase 10. C'est un chiffre qui est plus bas qu'en

phrase 5 et ceci peut indiquer que le verbe *travailler* est plus souvent employé en combinaison avec *sur* comme localisateur statique que le verbe *dormir*.

	à	sur	dans	
5 Je travaille	10	7	4	Paris, mais j'habite en province
10 Mardi je dors	16	5	1	Paris

Tableau 8 : Distribution des prépositions *à*, *sur* et *dans* dans la catégorie *l'expression d'exception/deux espaces concurrents*.

6.1.4.3 Découvertes principales

En résumant les résultats de l'enquête, on peut constater quelques points communs des cas où les informateurs emploient *sur* devant les noms de ville. Regardons le tableau 9 qui montre dans quels phrases *sur*, *dans* et *à* sont employés comme la seule alternative prépositionnelle. On voit que ce sont les phrases 1, 5, 9 et 12 qui se construisent le plus souvent avec *sur* comme seule alternative en emploi statique. Ces phrases sont aussi celles qui ont obtenu les pourcentages les plus élevés d'emploi avec *sur*. Les phrases 1, 5, 9 et 12 ont toutes quelque chose en commun : elles sont marquées par la mobilité de la cible par rapport au site.

<i>sur</i> comme seule alternative		<i>dans</i> comme seule alternative		<i>à</i> comme seule alternative	
Phrase no.	Fréquence	Phrase no.	Fréquence	Phrase no.	Fréquence
1	4	1		1	11
2	1	2	1	2	15
3	3	3		3	12
4	5	4		4	11
5	6	5	3	5	8
6	3	6		6	16
7		7	3	7	13
8	2	8		8	17
9	6	9		9	12
10	2	10		10	14
11	3	11		11	15
12	4	12	2	12	10

Tableau 9: Comparaison de la distribution des prépositions *sur*, *à* et *dans* comme seule alternative prépositionnelle.

La phrase 1 désigne le lieu de travail du sujet, mais elle contient aussi des informations sur la courte durée de cette relation professionnelle. Cela ne fait qu'un an que la cible se trouve en rapport avec le site. C'est une relation instable, la personne qui travaille sur Paris peut changer de lieu de travail. Un bornage temporel est donc présent dans la phrase.

La phrase 5 met aussi la cible dans une relation professionnelle avec le site avec le verbe *travailler*. Mais la cible est partagée entre deux espaces, Paris et un autre lieu en province. Quand la cible n'est pas à Paris, elle se trouve ailleurs. Paris n'est que la ville où travaille la cible, elle est mobile par rapport aux deux sites. Le lieu où l'on trouve sa maison et peut-être sa famille est le lieu où elle *vit*, le lieu le plus stable. L'espace mobile est celui de Paris. *Sur* indique que la cible y effectue une activité humaine, et puis elle rentre chez soi. La phrase est donc marquée par un bornage temporel et d'une disjonction de la relation spatiale.

La phrase 9 désigne une relation où la cible est en rapport avec le site pour effectuer une tâche précise. C'est une exception de se retrouver à Paris. La durée de temps que la cible va passer à Paris est donc limitée. Après avoir passé le concours, la cible rentre chez soi dans un lieu autre que Paris.

La Phrase 12 est aussi marquée par la brève durée de temps que la cible passe à Paris. Le séjour à Paris n'était que temporaire. Peut-être que la cible a rendu visite à sa famille, ou y est allée pour quelques jours de vacances. De toute façon, Paris n'est pas la ville où vit la cible.

Les phrases 1, 5, 9 et 12 appartiennent aux catégories 2) *fonction/objectif précis*, 5) *bornage temporel* et 6) *disjonction de la relation spatiale et l'expression de l'exception*.

On trouve ces environnements linguistiques aussi dans les résultats d'Hernández (2010). Elle trouve d'abord un bornage temporel avec les verbes *être*, *travailler*, *rester* et *dormir*. Les résultats de notre enquête soutiennent donc cette hypothèse.

Hernández constate aussi que le verbe *travailler* apparaît en contraste avec le verbe *habiter* pour l'usage de *sur* devant les noms de ville. Il s'agit d'une disjonction spatiale, la cible se trouve partagée entre deux espaces. Les résultats des emplois en phrase 5 confirment aussi cette hypothèse. Hernández découvre aussi que l'énoncé *je dors sur Paris* semble être en rapport avec un événement exceptionnel. La phrase 10 de mon enquête est censée être un exemple de ce genre d'énoncé. 23 % des informateurs emploient *sur* dans cette phrase. La

phrase telle qu'on l'a construite exprime peut-être d'une façon peu claire que cela est un événement exceptionnel. Il faudrait ajouter plus d'éléments que *mardi* à la phrase pour examiner si l'usage de *dormir sur Paris* est vraiment lié à l'expression de l'exception. Mais on constate néanmoins que *sur* en combinaison avec le verbe *dormir* est assez accepté comme relateur statique devant les noms de ville quand un bornage temporel est impliqué dans la phrase.

Le manque d'emplois du relateur *sur* dans des co-textes qui induisent la fixation et l'appartenance est aussi une remarque que fait Hernández. La phrase 2 de l'enquête (*J'ai passé toute ma vie ___Paris*) est une phrase qui marque un fort attachement et une fixation à la ville de Paris. On constate que seulement 13 % des informateurs emploient *sur* dans cette phrase, mais ce résultat est quand même plus élevé que pour la phrase 7 qui n'exprime pas ces traits de fixation ou d'appartenance, et de plus, elle est composée d'un verbe dynamique. Mais comme on l'a déjà souligné, le relateur *dans* est un plus grand concurrent pour un énoncé avec *s'installer*. On voit aussi dans table 9, qu'une personne a choisi *sur* comme seule alternative de relateur statique en phrase 2. Ceci est un résultat assez surprenant, mais ne nous empêche néanmoins pas de constater que l'hypothèse d'Hernández par rapport à la mobilité impliquée par l'usage de *sur* peut être soutenue aussi par nos résultats.

Il faut aussi noter que *dans* constitue un concurrent de *à* pour des emplois locatifs. Les informateurs emploient *dans* dans presque toutes les phrases, et l'emporte sur *sur* en phrase 7, une phrase qui désigne l'intériorité plutôt que la mobilité. Il est intéressant de voir qu'une préposition unidimensionnelle telle que *à* peut être remplacée par une préposition à trois dimensions.

On a voulu savoir s'il y a des différences entre générations concernant l'emploi de *sur* devant les noms de ville. En examinant de plus près les résultats des 4 informateurs de moins de 30 ans et en les comparant aux résultats des 4 informateurs les plus âgés, on a l'impression qu'il existe une très petite différence entre les deux générations. Les plus jeunes emploient en moyenne *sur* 3 fois sur 12, et les plus âgés l'emploient en moyenne 2 fois sur 12. Il s'agit donc d'une différence très marginale. Si l'on considère le nombre de phrases où apparaît *sur*, on peut constater que les 4 informateurs les plus âgés n'emploient *sur* qu'en phrase 1, 4, 5, 6, 11 et 12, alors que les 4 informateurs les plus jeunes emploient *sur* dans toutes les phrases sauf 2, 7 et 8. Ceci peut indiquer que la nouvelle génération accepte davantage *sur* comme

localisateur devant les noms de ville. Mais on tient à préciser qu'avec si peu d'informateurs et avec des différences si marginales, on ne peut pas tirer des conclusions fondées sur cette enquête. Pourtant, il est logique de présumer que les évolutions langagières apparaissent en premier lieu chez les jeunes locuteurs de la langue.

On peut donc constater que la plupart des hypothèses qu'on a posées sont validées après avoir étudié les résultats de l'enquête. Il y a certes une concurrence d'emploi entre *à* et *sur* devant les noms de villes. Quand cette concurrence se présente en emploi statique, la phrase est marquée par la mobilité. *Sur* est beaucoup moins acceptée dans la phrase qui exprime la fixation. L'âge des informateurs ne semble pas jouer un très grand rôle pour l'emploi de *sur* devant les noms de ville, mais on peut néanmoins constater que les plus jeunes emploient *sur* dans plus de phrases que les plus âgés. On note aussi que la préposition *dans* est un autre concurrent de *à*. Mais *dans* représente une menace moins marquante pour la préposition *à* que la préposition *sur* en emploi statique devant les noms de ville.

6 Discussion

Dans cette partie du mémoire, on va se concentrer sur la difficulté de définir le sens de la préposition *sur* devant un nom de ville. On rappelle que la problématique de cette étude est la suivante: Comment définir le sens de l'emploi de *sur* devant les noms de ville? La complexité de cette préposition spatiale a été signalée déjà au début du mémoire, et se manifeste par exemple lorsqu'on étudie les propriétés sémantiques de *sur* proposées par Vandeloise. Si les caractéristiques de Vandeloise sont pertinentes pour une phrase telle que *le livre est sur la table*, on a du mal à voir que ces caractéristiques sont pertinentes pour le genre d'emploi que nous intéresse le plus; l'emploi devant un nom de ville, comme dans *je travaille sur Paris*. Ces deux phrases contiennent certes le même relateur, la même préposition configurationnelle, *sur*. Mais il semble que *sur* joue sur de différents registres de configurationnalité, et qu'en emploi de *sur* devant un nom de ville, cette configuration est si affaiblie qu'elle joue plutôt le rôle d'un simple localisateur.

6.1 *Sur* et ses différents registres de configurationnalité

Hernández (2010:6) illustre ces différents registres de configurationnalité en comparant trois énoncés où *sur* occupe le rôle de relateur spatial:

(38) *Le chien est sur le lit.*

(39) *La tasse est sur la table.*

(40) *Paul est sur la plage.*

Dans la phrase (38), *sur* garde sa valeur descriptive comme on l'a déjà vu dans chapitre (4.1). *Sur* décrit la position quelque anormale du chien, il ne s'agit pas d'un scénario typique. Dans cet exemple, la préposition *sur* décrit la position physique du chien. Le chien est *sur*, et pas *sous* ou *à côté du* lit. Dans phrase (39) par contre, la configurationnalité de *sur* semble moins marquante car la scène évoque une situation typique instituée par l'expérience quotidienne. Il ne s'agit pas d'une description saillante. Dans phrase (40) la configurationnalité de *sur* semble encore plus affaiblie, et la configuration se rapproche à la simple localisation. Il y a peu de différences au niveau sémantique entre les énoncés *être à la plage/être sur la plage*, et ses deux phrases peut alterner dans certains contextes. Ceci est le cas aussi pour *voir une affiche sur le mur/au mur*.

Dans certains emplois de *sur*, la préposition semble désigner un espace fonctionnel, un lieu-fonction. Dans un énoncé tel que *Les enfants jouent sur le trottoir*, la région d'interaction se trouve « investie dans la construction d'espaces fonctionnels plutôt que physiques » (Cadiot et Visetti 2001 :26, cité dans Hernández 2010 :6). On voit donc que *sur* peut évoquer une relation fonctionnelle entre la cible et le site, une caractéristique de la préposition *à*.

Sur se dirige donc vers la même caractéristique de localisation que *à* quand il s'agit de certains usages. Certaines de ces configurations spatiales peuvent s'installer dans la mémoire linguistique et devenir un scénario typique (Hernández 2010 :5). Cette alternance entre deux prépositions peut conduire à un flottement dans le discours et rendre une préposition « matérielle » comme *sur* plus proche de la notion de *lieu-fonction* évoquée par *à* (Hernández 2010 :6).

On voit que, en réalité, la préposition *sur* n'est pas si loin de la localisation, propriété de *à*, en certains emplois. Même avant d'examiner les nouvelles extensions d'emploi de *sur*, on voit que ces deux prépositions alternent déjà en certains emplois. Cela peut contribuer à expliquer la capacité de *sur* de remplacer *à* devant des noms de ville. On voit que les différents registres de *sur* contribuent à rapprocher *sur* vers le pôle abstrait.

6.2 La flexibilité des emplois spatiales de *sur*

Regardons maintenant comment les caractéristiques de l'emploi spatial de *sur* proposées par Vandeloise ne sont pas toujours maintenues. Melis (2003 :63) remarque qu'il est nécessaire de rendre plus flexible la description de sens *à* partir des propriétés spatiales pour couvrir l'ensemble des emplois locatifs de *sur*. La propriété de contact n'implique pas nécessairement un contact effectif, mais plutôt potentiel. Les phrases en (41) empruntées par Melis (2003 :63) illustrent ceci :

- (41) *La fauve bondit sur sa proie.*
Il se penche sur le berceau.

Concernant la granularité, on a déjà remarqué que le site ne désigne pas nécessairement une surface à deux dimensions. La phrase (6) au chapitre 2.2.2 et la phrase (14) au chapitre 3.1 montrent ceci. Le contact est la seule propriété qui est maintenue dans ces phrases.

L'exemple (42) de Melis (2003 :50) montre que la propriété de contact n'est pas toujours maintenue. On ne parle pas d'un contact effectif entre la cible et le site. De plus, le ciel, porte-t-il vraiment les nuages ? Dans cette phrase, *sur* semble jouer le rôle d'un localisateur d'un lieu-fonction plutôt que lieu-porteur, de la même manière comme dans *les enfants jouent sur le trottoir*. On a l'impression que les nuages sont animés, à cause du verbe *courir* qui renvoie à une activité humaine. Le site, le ciel, est le cadre de l'action, un lieu-fonction. Dans la phrase (42) *sur* a donc des propriétés localisatrices plutôt que configurationnelles.

(42) *Les nuages courent sur le ciel.*

Il nous semble que Melis a raison ; il faut rendre plus flexible les caractéristiques de surface et de contact. Même la relation la plus importante de *sur*, la relation du site porteur et la cible portée, ne semble pas pouvoir expliquer certains emplois. Regardons maintenant pourquoi on a l'impression que les caractéristiques de la préposition *sur* proposées par Vandeloise ne semblent pas maintenues en emploi avec *sur* devant un nom de ville non plus.

6.3 Les caractéristiques de Vandeloise et l'emploi *sur* + ville

Comme le signale Huyghe (2012), lorsque *sur* est placé devant un nom de ville, la préposition semble exprimer une autre propriété sémantique qu'en combinaison avec un nom d'objet. Pour montrer ceci, l'auteur prend les caractéristiques de *sur* proposées par Vandeloise et indique comment ces caractéristiques semblent moins pertinentes en emploi avec les noms de territoires qu'en emploi avec des noms d'objets. Prenons la phrase 5, celle qui a le plus d'emplois avec *sur* dans l'enquête dont on vient d'analyser les résultats. Est-ce que les caractéristiques de Vandeloise sont pertinentes pour la phrase *je travaille sur Paris, mais j'habite en province* ? On en arrive à la même hypothèse que Huyghe : Lorsque la cible est humaine et le site un nom de territoire, *sur* renvoie à un cadre d'activité qui peut interagir avec la cible. La description du site comme un site-porteur ne semble pas pertinente pour la description de *sur* devant un nom de ville.

La première caractéristique, *l'ordre sur l'axe vertical* (la cible est généralement plus haute sur l'axe vertical que son site) semble maintenue aussi quand le site est un nom de ville. D'une perspective géométrique, on pourrait dire que lorsque la cible se trouve sur Paris, elle est plus « haute » que le sol la ville (le site) en phrase 5. Ceci est grâce à la forme du corps humain

débout. La caractéristique numéro trois semble aussi pertinente pour l'emploi de *sur* devant un nom de ville ; la cible est plus petite que le site.

C'est en examinant les caractéristiques cruciales de contact et celle de la relation du site porteur et la cible portée, qu'on commence à comprendre que lorsque le site est un nom de ville et la cible est un être humain, ces caractéristiques sont moins pertinentes que pour des noms d'objets. Dans *je travaille sur Paris, mais j'habite en province*, il ne semble pas pertinent de dire que la cible est véritablement en contact avec le site. On ne parle surtout pas d'un contact direct ou physique entre la cible et le site, mais plutôt d'une connexion ou d'un lien fonctionnel entre les deux. La relation si importante pour l'emploi de *sur*, la relation du site porteur et la cible portée, est aussi problématique pour *je travaille sur Paris*. On s' imagine difficilement que la cible (la personne qui travaille) est portée par la ville de Paris. Paris porte peut-être le bâtiment dans lequel travaille la cible, dans le sens que le bâtiment est placé sur le sol de Paris. Il s'agit donc d'un porteur passif, presque par défaut, tel qu' suggère Huyghe.

Quand la relation matérielle porteur/portée n'est pas exprimée par l'emploi de *sur*, *sur* met en profile une autre propriété de site : le rôle de cadre de vie et d'action. Quand la cible est un être humain et pas un objet, l'emploi de *sur* implique qu'il s'agit d'une cible agentive. La cible fait quelque chose sur le site. La localisation par *sur* + un nom de ville peut donc s'interpréter comme étant processive. Dans *je travaille sur Paris*, *sur* met en profil Paris comme le cadre d'action. Paris est le lieu de travail de la cible, un site où s'effectue une action humaine, l'action de travailler. *Sur* joue le rôle de localisateur événementiel. Les résultats d'Hernández et de notre enquête sur les prépositions soutiennent ceci. En emploi de *sur* devant un nom de ville, il s'agit d'activités épisodiques. Les résultats montrent qu'un bornage temporel marque les phrases dans lesquelles *sur* est accepté comme relateur statique. La phrase 2 de l'enquête exprime la fixation, et l'emploi de *sur* dans cette phrase n'est presque pas accepté par aucun des informateurs. On voit donc que *sur* met en profil un cadre d'activité humaine.

Les exemples (43) de Helland (2006 :211) montrent que *sur* est un concurrent de la préposition *à* aussi quand la cible est composée d'un pronom impersonnel. En revanche, il semble que les villes (les sites) dans les phrases (43), ne soient pas des cadres d'action de la même manière que dans *je travaille sur Paris*. Pour décrire les phrases (43) il semble que la

distinction que fait Melis (2003 :48) entre l'interprétation statique et l'interprétation dynamique puisse nous aider. Les verbes de mouvement, comme *pleuvoir*, impliquent une localisation au terme du procès. Il s'agit donc d'une interprétation dynamique pour les exemples dans (43). La pluie *tombe* sur Berlin. Il s'agit d'un site-porteur, en non pas d'un site fonctionnel. Que les phrases (43) ne fournissent pas les mêmes propriétés sémantiques que *je travaille sur Paris* souligne l'importance d'une cible humaine (ou d'une cible animée comme dans la phrase (42)) pour que le site fonctionne comme un cadre d'action.

(43) *Il pleut sur Berlin.*

Il bruine sur Paris.

Pour Vandeloise, la relation porteur/porté est la condition la plus importante pour l'emploi spatial de *sur*. En emploi de *sur* devant un nom de ville, statique ou dynamique, on constate que cette relation n'est pas pertinente pour décrire le sens de *sur*. La propriété de contact ne semble pas pertinente non plus. On ne prétend pas que les caractéristiques de Vandeloise soient inutiles ou inaptes pour la description sémantique de l'emploi de *sur* + ville, mais il nous apparaît assez évident qu'elles sont insuffisantes. Lorsque la cible est humaine et le site est un nom de territoire, le rôle de support du site prend une autre forme que le porteur prototypique.

6.4 La « décolorisation » de *sur*

À semble perdre du terrain à la préposition *sur* en emploi devant un nom de ville, mais comme on l'a déjà vu, les énoncés en *à* n'alternent pas systématiquement avec des formulations en *sur*. « Je travaille *à* Paris » ne devient nécessairement pas « je travaille *sur* Paris » et vice versa. Les deux formulations sont possibles, mais elles ne comportent pas les mêmes propriétés sémantiques. Considérons la distinction présentée par Cadiot au chapitre 2.1 entre les prépositions incolores et colorées. Le premier axe distingue les propriétés grammaticales des prépositions incolores et les propriétés lexicales des prépositions colorées. On considère la préposition *sur* en emploi devant un nom de ville comme un emploi grammatical plutôt que lexical, mais comme un emploi plus lexical que pour la préposition *à*, justement à cause des propriétés supplémentaires fournies par *sur*. Le fait que l'emploi avec *sur* exprime la mobilité rend l'emploi un peu plus lexical que *à*, de notre point de vue.

Ce n'est pas qu'en emploi devant les noms de ville que *sur* s'introduit comme un concurrent à d'autres prépositions. Les nouvelles extensions de *sur* sont nombreuses. Comme le remarque Helland (2006 :211), *sur* semble, par exemple, être le choix naturel de préposition pour des emplois qui décrivent l'espace abstrait dans le domaine technique. On regarde une émission *sur* France 2, on lit *sur* le journal, et on surfe *sur* l'Internet. Toutes les nouvelles extensions de *sur* augmentent les domaines d'emploi de *sur*, et rendent sa description d'emploi moins contrôlable. Il semble que *sur* a tant de domaines d'emplois qui expriment une multiplicité de sens qu'ils ne sont presque plus énumérables. Ceci est une caractéristique des prépositions abstraites. Même si la préposition *sur* a un sens qui est traditionnellement considéré comme concret et spatial, on vient de voir que l'emploi de *sur* devant un nom de ville a un sens plus abstrait que concret. Cadiot (1997 :130) écrit même que *sur*, à cause de ses extensions d'emploi, est une préposition abstraite "de nouvelle génération".

En somme, on voit que l'emploi de *sur* devant un nom de ville rend la préposition plus abstraite, et on comprend pourquoi la préposition est considérée comme « mixte » par la plupart des linguistes aujourd'hui. La configurationnalité, caractéristique de *sur*, affaiblit en emploi spatial devant un nom de ville. Lorsque *sur* est employé devant un nom de ville, elle s'approche de la préposition *à* et semble jouer le rôle d'un simple localisateur. L'emploi de *sur* + nom de ville contribue donc à rapprocher le sens de la préposition vers le pôle abstrait.

Quel est le futur de l'emploi de *sur* + ville ? Est-il possible que la préposition *sur* commence à remplacer *à* dans tous les emplois où *à* sert de localisateur ? Remplacera-t-elle le localisateur *à* même dans des contextes qui ne sont pas marqués par la mobilité ? Perdra-t-elle ses traits de mobilité et alternera-t-elle systématiquement avec *à* ? Si l'emploi de *sur* devant un nom de ville commence à alterner systématiquement avec *à*, ceci peut conduire à un flottement dans le discours, et *sur* + ville peut finir comme un emploi canonique pour la localisation d'une ville. Ne serait-il pas logique que lorsqu'apparaît une concurrence entre deux prépositions, l'une des deux sortira gagnante ? Il n'est pas impossible que la préposition *sur* l'emporte sur *à* en emploi devant un nom de ville en emplois qui désignent des relations mobiles ainsi que fixes dans, disons, cinquante ans.

6.5 D'où vient l'émergence de *sur* devant un nom de ville ?

Finalement, avant de terminer la discussion, considérons une question centrale à laquelle on n'a pas répondu: D'où vient l'emploi de *sur* + ville ? Hernández (2008) propose que le point de départ pour *sur* en emploi sans configuration de superposition, est l'emploi directionnel attesté par les dictionnaires, *marcher sur Paris*. Comme on l'a vu au chapitre 4.2, l'interprétation particulière du verbe *marcher*, évoquant des idées d'agression, d'hostilité et de rapidité, c'est-à-dire des associations au domaine militaire, font que la ville devient une place à prendre, et pas seulement le décor de l'action. Le site est conçu comme un objectif. Comme le signale Hernández (2008), il est probable que la vision d'un monde économique en termes de campagne militaire joue en faveur de l'essor de *sur* devant un nom de ville, les métaphores guerrières étant fréquentes dans le vocabulaire économique. Regardons ce que dit Bertrand Poirot-Delpech dans *Le Monde* 1990 (cité par langue-fr.net) :

Je pense au mot SUR. Tendez l'oreille : il est en train de supplanter toutes les prépositions de lieu. Non seulement on rentre SUR Paris, mais on travaille SUR la capitale à la façon dont les vendeurs, jamais en retard d'une métaphore guerrière, mettent le paquet SUR une région, SUR un produit.

Les emplois du type *avoir x magasins sur Paris, distribuer ses produits sur la France entière* font partie du discours des commerçants. On a vu que *sur* + ville désigne une relation fonctionnelle entre la cible et le site qui contient les mêmes traits de mobilité que fournit l'énoncé *marcher sur Paris*. Dans *je travaille sur Paris*, le relateur *sur* apporte un dynamisme spécial à l'énoncé. La personne qui est *sur* Paris ne se conçoit pas seulement comme *étant* à Paris, mais comme passant par la ville dans un objectif précis. La relation évoquée par *sur* est donc, comme on l'a vu, marquée par un mouvement. *Sur* + ville a sa propre autonomie spatiale : le travailleur semble avoir moins d'attaches, le site devient provisoire, non définitif. Les notions de mobilité, de réactivité, d'indépendance sont valorisées dans la société d'aujourd'hui et sont présentes dans le discours quotidien (Hernández 2008). La mobilité des gens vivant au XXIème siècle semble reflétée dans la langue, il est donc probable que l'emploi de *sur* + ville continuera à se répandre.

7 Conclusion

Dans ce mémoire on a essayé de définir le sémantisme de l'un des nouveaux emplois de la préposition *sur* : l'emploi de *sur* devant un nom de ville. On a tout d'abord présenté quelques théories centrales du domaine des prépositions spatiales. Puis, on a examiné les caractéristiques de *sur*, telles qu'elles sont définies par Vandeloise (1986). Ensuite, on a montré pourquoi il semble que ces caractéristiques ne soient pas maintenues lorsque le site est un nom de territoire, comme l'indique Huyghe (2012). On a aussi étudié l'ampleur du phénomène *sur* + ville d'après les recherches de Hernández (2010). Elle constate que *sur* est en concurrence avec *à* devant un nom de ville en emploi dynamique ainsi que statique. Hernández pose aussi l'hypothèse que lorsque il s'agit d'un emploi statique, *sur* implique une certaine mobilité de la cible par rapport au site. Les résultats de notre enquête soutiennent cette hypothèse ; les phrases où les informateurs ont préféré l'emploi de *sur* sont marquées par un bornage temporel et un manque d'attachement au site. Dans la partie de discussion on a vu que les caractéristiques de Vandeloise ne suffisent pas pour définir le sens de *sur* en emploi devant un nom de ville. Devant un nom de ville, *sur* désigne un lieu d'activité humaine, un lieu-fonction, un emploi abstrait plutôt que concret. C'est un emploi qui contribue à la « décoloration » de *sur*. Finalement, pour conclure, on ne pense pas que ce « tic de langage » disparaîtra sitôt de la langue française, et on estime qu'il est trop tard pour ne pas y céder, malgré l'appel de M. Druon et l'Académie Française.

En travaillant sur ce mémoire, on se rend compte que la sémantique des prépositions est un champ de recherche toujours en évolution, la description de l'espace dans la langue étant un intérêt particulier pour l'homme. D'après Melis (2003 :98), la discussion concernant le sens des prépositions semble tourner autour de ces questions : Est-ce qu'il existe un emploi de base pour les prépositions ? Les emplois qui ne semblent pas avoir des traits de spatialité, sont-ils seulement des dérivés de l'emploi de base ? Où devrait-on plutôt traiter tous les emplois observables comme des effets de même niveau, au lieu d'en privilégier un comme centre de gravité ? On ne cherche pas à répondre à ces questions dans ce mémoire, mais ce sont des questions intéressantes.

D'autres éléments intéressants qui dépassent le cadre de ce mémoire sont la question de savoir quels mécanismes cognitifs qui sont mis en action quand une préposition en remplace une autre. L'optique cognitive offre plusieurs explications à quels processus cognitifs qui sont

activés lorsque les mots changent du sens, par exemple la théorie *des espaces mentaux*, *l'intégration conceptuelle ou blending* de Fauconnier et Turner (2002), théories employées par Hernández (2008) quand elle traite *sur* devant les noms de ville. La linguistique cognitive présentera sans doute des explications intéressantes dans le futur.

Sur ces mots on termine ce mémoire, et ouvre le champ aux autres.

Bibliographie

- Académie française. (s.d). Sur Paris ?. Consulté le 10 septembre 2015, repéré à http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#84_strong-em-sur-paris-em-strong
- Borillo, A. (1998). *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Cadiot, P. (1997). Les paramètres de la notion de préposition incolore. *Faits de langues, Volume 5, numéro 9*, pp. 127-134.
- Druon, M. (2002). *Sur Paris ?* Consulté le 10 septembre 2015, repéré à http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#84_strong-em-sur-paris-em-strong
- Fauconnier, G. & Turner, M. (2002). *The way we think. Conceptual blending and the Mind's Hidden Complexities*. New York: Basic Books.
- Franckel, J-J. & Paillard, D. (2007). *Grammaire des prépositions (T1)*. Paris : Ophrys.
- Helland, H. P. (2006). *Ny fransk grammatikk*. Oslo : Universitetsforlaget
- Hernández, P.C. (2008). La décolorisation de la préposition sur : Une explication en termes d'intégration conceptuelle. *Linguistique, Formes symboliques*. Consulté le 30 mai 2015 repéré à <http://formes-symboliques.org/spip.php?article261>
- Hernández, P. C. (2010). Mise en scène, hors-champ et sémantique prépositionnelle. Une modélisation de l'emploi situatif sur + ville. *Corela, HS-7*. Repéré à <http://corela.evues.org/822>
- Huyghe, R. (2012). Sur et les noms de territoires. *Cuadernos de Filología Francesa, volume 23*, pp.169-186
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Melis, L. (2003). *Les Prépositions en français*. Paris : Ophrys.
- Poirot-Delpech, P. (1990). Sur (emploi abusif). Consulté le 2 novembre 2015, repéré à <http://www.langue-fr.net/Sur-emploi-abusif>
- Riegel, M., Pellat, J-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France
- Spang-Hanssen, E. (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : G.E.C Gads Forlag
- Utdanningsdirektoratet. (2006). *Læreplan i fremmedspråk (FSP1-01)*. Repéré à <http://data.udir.no/k106/FSP1-01.pdf?lang=nob>
- Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français*. Paris : Éditions du Seuil.

Vandeloise, C. (1987). La préposition à et le principe d'anticipation. *Langue française*, numéro 76, pp. 77-111. doi : 10.3406/lf.1987.4732

Annexe

Enquête de préférence prépositionnelle.

Enquête

Age : _____

Veillez indiquer si vous emploieriez la préposition « à », « **sur** » ou « **dans** » (ou les trois) dans les phrases ci-dessous lors d'une **conversation informelle à l'oral**.

1	Ça fait un an qu'il travaille	Paris
2	J'ai passé toute ma vie	Paris
3	La semaine prochaine je vais rester quelques jours	Paris
4	J'arrive bientôt	Nice
5	Je travaille	Paris, mais j'habite en province
6	Je suis arrivé(e)	Paris en avion
7	Je viens de m'installer	Paris
8	Il va	Paris en bus
9	Je suis	Paris pour participer à un concours
10	Mardi je dors	Paris
11	Je vais souvent	Rouen
12	Je suis de retour chez moi après quelques jours	Paris

Merci de votre participation!

Ingvild Lismoen